

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue le 13 janvier 2020 à la salle du Conseil, située au 75 de la rue Principale à Lac-des-Aigles.

Présences :
M. Pierre Bossé, maire
MME Vicky Ouellet, conseillère # 3
MM. Michel Dubé, conseiller # 1
Serge Demers, conseiller # 2
Luc Sirois, conseiller # 4
Simon Bois, conseillère # 5
Frédéric Dubé, conseiller # 6

Les membres présents forment le quorum.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Pierre Bossé, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30. Madame Francine Beaulieu, directrice générale fait fonction de secrétaire.

01-20

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

D'accepter l'ordre du jour et que soit ajouté à l'item « Affaires nouvelles », les points suivants :

- 25.1 Travail mécanique – Plan de lumière
- 25.2 Projets TECQ 2019-2023 Asphaltage, trottoirs,...
- 25.3 Appui ADVL – Stratégie marketing territorial
- 25.4 Patinoire
- 25.5 Ordures et recyclage – Jaffa
- 25.6 Démission employé travaux d'hiver

et que l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert :

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 décembre 2019
- 4. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 12 décembre 19 h 30
- 5. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 12 décembre 20 h
- 6. Présentation d'un organisme
- 7. Comptes
- 8. Correspondance
- 9. Comptes incompressibles
- 10. Liste des pompiers 2020
- 11. Félicitations 15 ans Francis Lavoie – Directeur du service incendie (31 janvier 2005)
- 12. CRSBP - Cotisation annuelle - Bibliothèque publique
- 13. Quote-part 2020 – MRC Témiscouata
- 14. Comité consultatif d'urbanisme
- 15. Bibliothèque – Demande du déboursé
- 16. Demande de subvention – Projet particulier d'amélioration du réseau routier municipal (PPA) par circonscription électorale
- 17. Appui au CDL – Abrogeant la Réso 302-19 (Culture biologique)
- 18. Ventilation - Pavillon
- 19. Entente intermunicipale avec la Municipalité d'Esprit-Saint
- 20. Félicitations - Association pour l'ensemencement
- 21. Abat-poussière
- 22. Jardinières
- 23. Quilleshon Lorraine Ouellet Castonguay (février 2020)
- 24. Projet de hockey communautaire MRC de Témiscouata
- 25. Affaires nouvelles
- Période de questions
- 26. Clôture de la séance

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité des conseillers.


Maire


DG

02-20 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 2 DÉCEMBRE 2019

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 décembre 2019 tel que présenté.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

03-20 4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 12 DÉCEMBRE 2019 À 19 H 30

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

D'accepter le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 12 décembre 2019 à 19 h 30 tel que présenté.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

04-20 5. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 12 DÉCEMBRE 2019 À 20 H

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

D'accepter le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 12 décembre 2019 à 20 h tel que présenté.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

6. PRÉSENTATION D'UN ORGANISME

Aucun organisme.

05-20 7. COMPTES

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

D'autoriser le paiement des comptes suivants :

COMPTES INCOMPRÉSSIBLES PAYÉS

<u>Salaires employés et élus</u>	<u>Total</u>	<u>26 529.97\$</u>
Chèque # 14026 à # 14064	Chèques de la liste des comptes du 02 décembre 2019	
Chèque # 14069 à # 14082	Chèques de la liste des comptes du 12 décembre 2019	
Chèque # 14065 OMH	Réso 335-19 Budget révisé 2019	1 309.00
Chèque # 14066 Lionel Jourdan	Réso : 123-19 Paiement du 29 nov. et 6 déc. 2019	448.00
Chèque # 14067 Shaw Direct	Câble Chalet-Décembre	73.57
Chèque # 14068 Hydro-Québec	Électricité (1)	405.82
Chèque # 14083 Chantal Corbin	Conciergerie décembre (73 et 75 Principale + décès)	927.53
Chèque # 14084 Pauline Beaulieu	Réso 386-17 Entretien des chalets décembre	104.88
Chèque # 14085 Lionel Jourdan	Réso : 123-19 Paiement du 13-20-27 décembre et 3 janv.	896.00
Chèque # 14086 Dery télécom	Téléphone (6)	620.85
Chèque # 14087 Revenu Québec	Remises décembre 2019 (eur)	2 293.05
Chèque # 14088 Revenu Canada	Remises décembre 2019 (eur)	255.93
Chèque # 14089 Hydro-Québec	Électricité (3)	1 768.34
RA Fondation CSN	Cotisation des employés 24-11-2019 au 21-12-2019	1 041.63
	Total	<u>10 144.60 \$</u>

COMPTES À PAYER

1. ADMQ	Réso 334-19 Formation Nadia RDL (Accès information)	318.48
2. Biologie	Analyses des eaux	430.01
3. Carrefour du camion	Radiateur camion incendie et CT	389.26
4. Demers Serge	Réso 343-19 Réunion Réserve Duchénier	43.00
5. Dépanneur chez Carolie	Certificat cadeau Eli Manseau, Noël et divers	540.75
6. Électronique Mercier	Pagets pour pompiers (2)	541.01
7. Entreprises Boucher et Santerre	Bronze et batterie	414.39
8. Équipement et protection Témis	Recharges (pompiers)	64.39
9. Formation Urgence Vie	Réso 193-19 Formation RCR	1 697.04
10. Info Dimanche	Publicité Erablière de la Tour (18 décembre)	235.70
11. Kopilab	Contrat Toshiba	291.51
12. Lavoie Francis	Déplacements pour caserne, rencontres	48.16
13. Matériaux du Lac	Produits nettoyants, tapis, douchette de douche...	231.01
14. Micro-Data	Réso 264-19 Internet loisirs, routeur, mise à jour...	1 105.19
15. MRC Témiscouata	Réso 90-18 Projet Wi-Fi, Droits de coupe	1 103.04
16. Municipalité Esprit-Saint	Plan de compilation des lots	57.48
17. Nettoyeur Christine	Service décembre	41.39

18. Ouellet Vicky	Réunion RJDT	40.00
19. Pétroles JMB	Diesel 1 576.6 litres à 1.1350 \$ (20-12-2019)	2 057.41
20. Pièces d'autos Rimouski	Ventilateur, filtres	16.86
21. Postes Canada	Envois collectifs (Journal et Marché public)	71.28
22. Programmation Gagnon	Comptes de taxes 2020	139.35
23. Propane Sélect	Installation génératrice, réservoir, propane	2 104.93
24. Purolator	Messagerie	10.95
25. RDL Courrier	Messagerie	9.71
26. Resto Chez Lelou	Fête de Noël	304.45
27. Servitech	Honoraires pour calcul des médianes annuelles	1 383.18
28. Strongco	Pièces niveleuse	533.91
29. Surplus général Tardif	Pièces pour le Chevrolet	103.47
30. Technopneu	Pneus pour pépîne	673.36
TOTAL COMPTES À PAYER		15 000.67 \$

Je certifie que des crédits sont disponibles pour les comptes ci-haut mentionnés.



Francine Beaulieu, directrice générale

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

8. CORRESPONDANCE

1. Reçu courriel du MAMH, le 9 décembre 2019, accusé réception de notre relevé identifiant les membres du conseil ayant déposé leur déclaration d'intérêts pécuniaires. Laquelle transmission a été faite conformément à la Loi sur les élections et les référendums.
2. Information dans le Mini-Scribe Janvier 2020 concernant la déclaration sous serment : le maire, les conseillers municipaux et directeurs généraux sont autorisés d'office à faire prêter serment sur le territoire de leur municipalité et devront s'y trouver physiquement
3. La Route des Monts Notre-Dame nous envoie par courriel des documents pour le renouvellement de notre adhésion. La grille de cotisation de 2019 sera maintenue (60 \$/année). Un document est joint afin que nous apportions des modifications à notre adhésion (si nécessaire).
4. Le 7 janvier 2020, communiqué reçu de la MMQ à l'effet qu'aucune ristourne ne sera versée à ses membres. Ce choix a été motivé par la volonté de maintenir la solidité financière de la MMQ et de préserver les meilleurs coûts d'assurance.
5. Lettre de Mallette nous informant sur l'audit de la Redditions de nos projets TECQ 2014-2018 sur leur stratégie d'audit laquelle s'est fondée sur les coûts des travaux réalisés, la compréhension des contrôles internes, preuves, pièces justificatives, confirmation de la direction. Leur rapport a été transmis avec la Reddition TECQ 2014-2018 au MAMH tel que requis.
6. La fusion de la Corporation touristique du Domaine des portes de l'Enfer et du Territoire populaire Chénier inc. a donné lieu à la naissance de TERFA – Territoire d'Expérience Récréative des Forêts anciennes.
7. Reçu le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2020 à 2023 de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs.
8. Relais pour la vie nous envoie un courriel en préparation de leur prochaine édition du 13 juin 2020. Et nous offre de faire l'achat de luminaires sur lequel serait inscrit notre LOGO. 30 luminaires à 200 \$, ... Chaque participant les verraient en marchant.
9. Invitation de la MRC à participer à une conférence sur la légalisation du cannabis. Mercredi le 15 janvier de 19h à 21h. Confirmer sa présence avant mardi.
10. Reçu par courriel le 13 janvier, l'approbation du MAMH de la Reddition de comptes TECQ 2014-2018. La nouvelle programmation 2019-2023 leur a été renvoyée, je leur avais envoyé en novembre 2019 mais comme la reddition 2014-2018 n'avait pas été approuvée, la programmation avait été mise en suspend par eux dans le système.

06-20

9. COMPTES INCOMPRESSIBLES

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à payer les comptes ci-après décrits lors de la réception des factures et ce, en autant qu'il y ait pour cette fin des crédits suffisants et qu'une telle autorisation ne peut être accordée si elle engage le crédit de la municipalité pour une période s'étendant au-delà de l'exercice en cours (2020) soit par chèque, par dépôt direct ou par prélèvement.

Comptes incompressibles payables : Rémunérations, allocations de dépenses, cotisations employeur, frais de postes, téléphone, électricité, assurances, immatriculations, contrats de préposés à l'entretien, gestionnaire du Parc Natur'Ailes, Quote-part ordures et recyclage de la RJDT, versement au Fondation par retrait direct (Réso 262-16), achats divers inférieur à 100 \$ (café, biscuits,...), traitement et achats Visa, adhésion camping Québec, publicité Fabrique (feuille paroissial), intérêts, frais de banque et remboursement en capital.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

5557



Maire



DG

07-20 10. LISTE DES POMPIERS – 2020**SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE -DE LAC-DES-AIGLES****LISTE OFFICIELLE DES POMPIERS 2020****CASERNE : 45**

	Nom	Prénom	Fonction	Téléphone maison	Cellulaire / paget
1	Lavoie	Francis	Directeur du Service incendie (Chef pompier)	418 779-2119	581 246-4550 418 868-6265
2	Leblanc-Breault	Jonathan	Capitaine (pompier)	418 779-2830	418 509-8223 418 499-1030
3	Rjoux	Éric	Lieutenant (pompier)	418 779-2341 418 779-2010	
4	Beaulieu	Yves	Pompier	418 779-3112	
5	Bourgoin	Damien	Pompier	418 779-2931	
6	Caron	Luc	Pompier	418 779-2658	418 551-1735
7	Caron	Yves	Pompier	418 779-2172	
8	Denoncourt	Marc	Pompier	581 246-2474	
9	Duchesne	Richard	Pompier	418 855-2223	
10	Labrie	Mélissa	Pompière	581 600-8055	
11	Leblanc-Breault	Étienne	Pompier	418 779-3078	
12	Malenfant	Manon	Pompier	418 779-2059	
13	Manseau	Pierre	Pompier	418 779-2860	
14	Marquis (Durand)	Maxime	Pompier	418 779-2704	418 551-1746
15	Morin	Gabriel	Pompier	418 779-2609	
16	Nilson	Matthew	Pompier	581 600-8141	
17	Rodrigue	André-Bruno	Pompier	418 779-2214	
18	Rodrigue	Brandon	Pompier	418 779-2046	
19	Sirois	Josée	Pompière	418 779-3126	

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles officialise cette liste des pompiers pour l'année 2020. Cette liste comprend 19 pompiers.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

08-20 11. FÉLICITATIONS 15 ANS FRANCIS LAVOIE COMME DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE (31 JANVIER 2005)

Il est proposé par Le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles félicite M. Francis Lavoie directeur du service incendie de Lac-des-Aigles pour ses 15 années de loyaux services et l'en remercie.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

09-20 12. CRSBP - COTISATION ANNUELLE – BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE

Il est proposé par Le conseiller Monsieur Michel Dubé

*Que la Municipalité de Lac-des-Aigles paie au CRSBP la cotisation annuelle pour 2020
Soit cotisation pour 2020 : 519 habitants \times 4.75\$ = 2 465.25 \$ + taxes et pour le logiciel Symphony
519 habitants \times 0,45 \$ = 233.55 \$ + taxes, pour un grand total de 3 102.95 \$ (En 2019 était de
2 961.19 \$ et en 2018 2 948,08\$.)*

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

10-20 13. QUOTE-PART ANNÉE 2020 – MRC TÉMISCOUATA

Il est proposé par Le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de payer à la MRC de Témiscouata les quotes-parts ci-après décrites pour l'année 2020 dès la réception des factures.

À noter que ces quotes-parts sont conditionnelles à l'adoption du règlement sur les quotes-parts de la MRC qui sera adopté en janvier 2020.

Fonctionnement		6 214.97 \$
Aménagement et urbanisme	02-61000-951	923.37 \$
Développement économique (inclus Pacte)	02-62100-951	3 912.34 \$
Piste cyclable-Petit Témis	02-70191-951	182.95 \$
Sentier Monk	02-70191-951	10.65 \$
Sentier national	02-70191-951	93.50 \$
Fondation de la santé	02-59000-951	66.18 \$
Transport adapté Roulami	02-37000-951	1 539.40 \$
Fondation de l'UQAR	02-62100-951	- \$
Gestion et exploitation Inforoute	02-13000-951	1 827.16 \$
GOMatrice	02-15000-951	54.79 \$
Participation Culture	02-70290-951	529.40 \$
Schéma sécurité incendie	02-22000-951	1 641.15 \$
Réseau d'interconnexion radio	02-22000-951	470.85 \$
Développement rural (pacte)	02-62100-951	Dans développement
Préfecture - Élections	02-61000-951	582.34 \$
Préfecture - Rémunération	02-13000-951	529.40 \$
Règlement d'urbanisme	02-61000-951	708.46 \$
Fosses septiques MRC/RIDT	02-41400-951	440.87 \$
Bandes riveraines	02-61000-951	1 258.79 \$
Participation cours d'eau	02-61000-951	294.96 \$
Certains services	02-13000-951	Dans fonctionnement
Inforoute	02-70290-951	- \$
Partage Internet	02-13000-951	- \$
Total chèque à la MRC		21 281.53 \$

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

11-20 14. COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

M. Normand Beaulieu a accepté d'être à nouveau sur le comité.

M. Roger Boutot ne poursuivra pas.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles nomme les personnes suivantes pour faire partie du comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Lac-des-Aigles pour l'année 2020, soient les suivantes.

- Siège numéro 1 : MM. Michel Dubé, conseiller municipal;
 Siège numéro 2 : Bertin Boutot, contribuable résident;
 Siège numéro 3 : Berthier Beaulieu, contribuable résident;
 Siège numéro 4 : Normand Beaulieu, contribuable résident;
 Siège numéro 5 : Frédéric Dubé, conseiller municipal.

Et que la Municipalité de Lac-des-Aigles remercie M. Roger Boutot pour son implication au sein du Comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Lac-des-Aigles, depuis 1989 par lettre signée par le maire et la directrice-générale.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

- 12-20 15. **BIBLIOTHÈQUE – DEMANDE DU DÉBOURSÉ**
- Rapport de 2019 : Nos bénévoles sont toujours enthousiasmés de travailler à la bibliothèque nous avons notre bibliothèque à cœur et pour nous, offrir un service de qualité c'est important. Qui dit bibliothèque vivante dit qu'il y ait de l'achalandage il faut donc se renouveler continuellement par de nouveaux projets, l'achat de nouveaux livres et bien entendu qu'un peu de sous permet de concrétiser ceux-ci. Je joins à cette demande un bilan sommaire pour vous donner une idée des activités réalisées en 2019 un plus détaillé suivra en janvier 2020.*
- Animation pour les jeunes :**
- Janvier : Ruses de pirates pour 1-2-3 ième année
Février : Lutte aux préjugés
10 avril : Le renard et les poulettes (27 enfants + 9 adultes dont 3 papas)
10 mai : Animation avec un auteur (Nicole Testa) pour les jeunes du primaire (1-2-3 ième)
30 octobre : La main (26 enfants +11 parents dont 4 papas)
18 décembre : La fabuleuse nuit de Noël
- En 2020 nous voulons entre autres publiciser le casque de réalité virtuelle que nous avons à la biblio dans le but de faire connaître ce nouveau service que nous offrons.*
- Demande du déboursé de 3 000 \$ pour poursuivre leurs opérations courantes.*
- Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet**
- Que la Municipalité de Lac-des-Aigles débourse l'aide de 3 000 \$ au Comité de la bibliothèque tel que budgétisé pour 2020.*
- Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 13-20 16. **DEMANDE DE SUBVENTION - PROJET PARTICULIER D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PPA) PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE**
- Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé**
- Que la Municipalité de Lac-des-Aigles demande une subvention de 20 000 \$ à M. Denis Tardif, député, dans le cadre du budget discrétionnaire relié à un projet particulier d'amélioration du réseau routier municipal par circonscription électorale.*
- Le projet priorisé en 2020 par le biais de cette subvention est la réfection de la Route du rang Bédard, trous de bouette récurrents, sols argileux... (panses de vache) afin de régler cette situation pour de bon.*
- Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 14-20 17. **APPUI AU PROJET DU CDL – ABROGEANT LA RÉSO 302-19**
- La résolution # 302-19 est abrogée par celle qui suit et la résolution # 303-19 pour la fourniture de matériaux et main d'œuvre 2500 \$ par la municipalité demeure pour le projet du CDL Formation théorique et pratique sur la culture biologique.*
- Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet**
- Que la Municipalité de Lac-des-Aigles appuie la Corporation de développement du lac (CDL) dans sa demande de 7000 \$ au Fonds de développement des territoires (FDT) et de 5000 \$ au Fonds de développement du territoire régional (FDTIR) auprès de la MRC de Témiscouata pour leur Projet de Formation théorique et pratique sur la culture biologique.*
- Qu'elle s'engage à fournir une aide monétaire de 500 \$ et en matériaux et main d'œuvre (voir résolution 303-19) une valeur de 2 500 \$.*
- Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 15-20 18. **VENTILATION PAVILLON**
- Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers**
- Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte l'offre de FCL Ventilation inc. pour fournir et installer une hotte de cuisine de 92" x 43" x 20" de haut avec filtres, un ventilateur d'évacuation de 1200 CFM, un mur coupe-feu derrière la hotte avec finition de stainless, un conduit d'évacuation en acier galvanisé 16 gauge souder, une tôle de protection au toit et l'isolation thermique haute température au coût de 8 200 \$ + taxes, non inclus les travaux électriques.*
- Et qu'avant d'acquitter la facture, elle demande à FCL Ventilation inc. de fournir un nouveau gradateur*
- Que ce projet soit payable dans le cadre Programme TECQ 2019-2023 section Centre communautaire.*
- Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

16-20

19. ENTENTE INTERMUNICIPALE AVEC LA MUNICIPALITÉ D'ESPRIT-SAINT

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 75, 76 et 77 de la Loi sur les compétences municipales, lorsqu'une voie publique est divisée par la limite des territoires de deux municipalités locales, de telle façon que la responsabilité de la gestion de cette voie doit être assumée par une seule municipalité, les municipalités concernées doivent conclure une entente intermunicipale ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Esprit-Saint et la Municipalité de Lac-des-Aigles désirent se prévaloir des dispositions des articles 569 et suivants, du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) pour conclure une entente relative à la délégation des compétences ;

CONSIDÉRANT QUE la Route du Rang 1 Ouest démontre que les lots 5 006 274, 5006275 et 5 006 171 sont la propriété de la Municipalité d'Esprit-Saint et que le lot 5 406 497 est la propriété de la Municipalité de Lac-des-Aigles ;

CONSIDÉRANT QUE la Route du Rang 2 Nord-Est démontre que le lot 5 006 271 est la propriété de la Municipalité d'Esprit-Saint et que le lot 5 406 498 est la propriété de la Municipalité de Lac-des-Aigles ;

CONSIDÉRANT QUE la Route du Rang 3 Nord-Ouest démontre que le lot 5 006 273 est la propriété de la Municipalité d'Esprit-Saint ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

QUE la Municipalité d'Esprit-Saint conclue une entente de délégation de compétence du lot 5 006 271 de la Route du Rang 2 Nord-Est à la Municipalité de Lac-des-Aigles ;

QUE La Municipalité d'Esprit-Saint conclue une entente de délégation de compétence du lot 5 006 273 de la Route du Rang 3 Nord-Ouest à la Municipalité de Lac-des-Aigles ;

QUE La Municipalité de Lac-des-Aigles conclue une entente de délégation de compétence du lot 5 406 497 de la Route du Rang 1 Ouest à la Municipalité d'Esprit-Saint.

QUE la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise M. Pierre Bossé, maire et Mme Francine Beaulieu, directrice générale à représenter et signer tout document concernant l'entente de délégation de compétence.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

17-20

20. FÉLICITATIONS – ASSOCIATION POUR L'ENSEMENCEMENT

Le Tournoi de pêche a eu lieu samedi le 11 janvier 2020.

En 2018 : 540 inscriptions, 90 repas servis et environ 200 personnes présentes.

En 2019 : Plus de 600 inscriptions et environ 120 repas

En 2020 : 195 cartes de membre de vendues, 115 repas et ? pour les inscriptions.

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles félicite les organisateurs et bénévoles pour le Tournoi de pêche du 11 janvier, qui a connu un immense succès tout au long des nombreuses activités.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

18-20

21. ABAT-POUSSIÈRE

Pour 2016 : 634 \$/ballot livré Sel Warwick et même prix pour 2017 pour abat-poussière en flocons.

Pour 2018 : Ballot à 625 \$

Pour 2019 : 645 \$/ballot x 15 ballots = 9 675 \$ + taxes = 11 123.83 \$.

Pour 2020 : nous offrait à 685 \$ ai envoyé un courriel et ont baissé à 669 \$/ballot (hausse de 3.7 %)

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte l'offre de Sel Warwick à 669 \$/ballot pour 15 ballots.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

19-20

22. JARDINIÈRES

Pour 2020 même prix que 2019 : Voici nos prix : Jardinières 24'' 80\$ch, Jardinières environ 18'' 40\$ch et Petites jardinières cône 30\$ch.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fasse l'achat de ses jardinières aux Serres de la Savane selon les prix reçus soit 41 jardinières à 40 \$ chacune, 2 de 24'' à 80 \$ chacune et 2 en osier à 30 \$ chacune. Que le contremaître soit chargé d'aller leur porter les pots.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

20-20 23. QUILLETION LORRAINE OUELLET CASTONGUAY – 8 AU 15 FÉVRIER 2020

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles participe à l'activité du Quillection Lorraine Ouellet Castonguay du 8 au 15 février prochain pour le financement de l'organisme Ligne de Vie du Témiscouata. Soit le conseiller M. Michel Dubé et lui rembourse 50 \$ pour 2020 et la conseillère Mme Vicky Ouellet et lui rembourse selon son inscription pour un total de 3 à 4 inscriptions à 25 \$ chacune soit maximum de 100 \$.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

24. PROJET DE HOCKEY COMMUNAUTAIRE MRC DE TÉMISCOUATA

Projet de la MRC de hockey communautaire sur les patinoires extérieures et la fréquentation de celles-ci pour les enfants âgés de 6 à 13 ans a considérablement augmenté.

Bonjour à vous tous, Voici deux documents pour vous informer d'un projet qui débutera dès janvier 2020 dans le but d'offrir du hockey avec un équipement sur vos patinoires extérieures. Dans ces deux documents il y a celui qui vous présente le projet pour vous les personnes responsables au sein de votre municipalité et le deuxième document est le formulaire à remettre dans les écoles pour l'inscription des enfants qui contient aussi les informations pour les parents.

En bref, puisque nous sommes déjà le 19 décembre, je vous conseille de commencer à distribuer les formulaires (si vous décidez d'embarquer dans le projet) au retour des enfants à l'école en janvier.

Dominic Roy. Adjoint administratif et Technicien en loisir

Municipalité Saint-Eusèbe, 222, rue Principale, Saint-Eusèbe (Québec) G0L 2Y0
418 899-2762

Chaque municipalité qui embarque dans le projet de hockey communautaire devra non seulement déboursier un montant pour entrer dans la ligue, mais aussi trouver un ou des coachs bénévoles qui aimeraient entraîner les enfants et leur permettre de s'améliorer. La municipalité se devra aussi de distribuer les documents auprès des enfants et aussi des récupérer. Par la suite, après avoir compilé la liste des équipements manquants par les enfants et vérifié si vous avez déjà des équipements, vous allez pouvoir faire parvenir la liste d'équipements manquants à Dominic Roy au courriel suivant : info@sainteusebe.ca.

Inscription à remettre d'ici le 13 janvier.

Projet non retenu.

25. AFFAIRES NOUVELLES

21-20

25.1 TRAVAIL MÉCANIQUE – PLAN DE LUMIÈRE

M. Berthier Beaulieu, contremaître a vérifié la Tour d'éclairage (Plan de lumière) et elle avait besoin de travaux mécaniques.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de défrayer la facture à JS Lévesque de Rivière-du-Loup au montant de 420,60 \$ + taxes pour le travail mécanique qui a été nécessaire à la Tour d'éclairage qui servira aux activités et aussi pour la voirie.

Et accepte le don de la Corporation de développement du lac de cette Tour d'éclairage (Plan de lumière) à la municipalité.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

22-20

25.2 PROJETS TECQ 2019-2023 ASPHALTAGE, TROTTOIRS,...

Mandat à CIMA+ de RDL pour asphaltage rue Sirois et trottoirs-Phase 2.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles donne à CIMA + de Rivière-du-Loup le mandat de préparer un devis pour la pose d'enrobé bitumineux sur la rue Sirois sur une distance d'environ 0,4 km.

Et pour un devis pour le prolongement du trottoir Phase 2 sur la rue Principale est (route 232).

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

23-20

25.3 APPUI ADVL – STRATÉGIE MARKETING TERRITORIAL

Projet de l'Association de développement du lac pour un projet pour 6 municipalités d'une Stratégie marketing territorial. Pour Squatec, Biencourt, Lejeune, Auclair, Saint-Juste-du-Lac et Lac-des-Aigles. Projet global sur budgets 2020-2021 et 2021-2022 de 47 000 \$.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles appuie le projet de Stratégie marketing territorial de l'ADVL et accepte de participer financièrement pour un montant de 775 \$.

Cette résolution abroge la Résolution # 319-19.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

25.4 PATINOIRE

Demande de Mme Vicky Ouellet pour que la municipalité voit à dégager le tour de la patinoire. M. Berthier Beaulieu s'en occupera.

25.5 JAFFA – CUEILLETTE ORDURES - RECYCLAGE

Certaines situations ont encore lieu depuis que la compagnie Jaffa a débuté la cueillette des ordures et recyclage. Un rappel leur sera fait de passer au 1, route de Biencourt ainsi qu'au Pavillon du lac.

25.6 DÉMISSION EMPLOYÉ

M. Doris Dubé, présent remet son trousseau de clé et son téléavertisseur disant qu'il s'est trouvé un travail à temps plein. Précisant qu'il débiterait demain mais attendait un téléphone.

Le maire lui rappelle les termes de son contrat, soit d'aviser par écrit la municipalité 15 jours avant son départ.

Attendons sa lettre de démission écrite.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, M. Pierre Bossé, invite les citoyens à prendre la parole durant cette période de questions.

Aucune question.

CERTIFICAT DE CRÉDITS DISPONIBLES

Je, soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions numéros : 05-20, 09-20, 10-20, 12-20, 14-20, 15-20, 18-20, 19-20, 20-20, 21-20 et 23-20.



Francine Beaulieu
Directrice générale

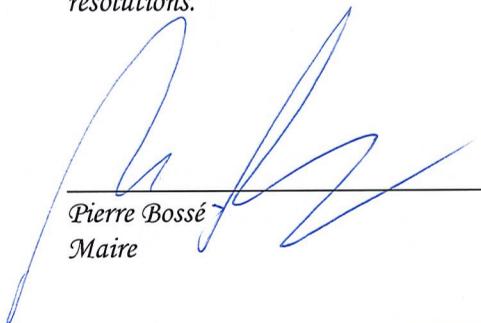
24-20

38. CLÔTURE DE LA SÉANCE

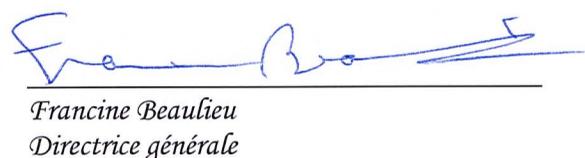
À 20 h 37, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Pierre Bossé, maire.

Adopté.

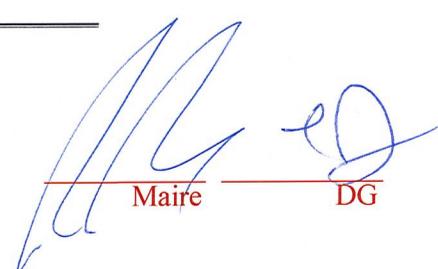
Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.



Pierre Bossé
Maire



Francine Beaulieu
Directrice générale



Maire DG